



“DEMARRAGE DE LA PRODUCTION DE TERRES RARES A AMPASINDAVA REGION DIANA EN 2028” ?

Si ces derniers temps, l'acquisition de la concession de sables minéralisés désormais dénommée VARA MADA par la société américaine Energy Fuels a renforcé la mobilisation des communautés du Sud-Ouest de Madagascar avec le soutien des citoyens des autres régions, les communautés du Nord-Ouest luttent aussi depuis plus de 10 ans maintenant car le sous-sol de leur région renferme des terres rares, fortement convoitées par diverses compagnies et investisseurs qui ont vendu entre eux les droits sur la concession minière de 300 km² après le départ de Tantalus.

Le 29 juillet 2026, des médias internationaux ont informé que “la société américaine de financement du développement international (DFC) s'est engagée à verser jusqu'à 4,48 millions de dollars pour soutenir le développement initial du projet Ampasindava Rare Earths (1), détenu par Harena Rare Earths, société [australienne] cotée à Londres”, dont la filiale s'appelle Reenova Rare Earths Malagasy (2). “Ce financement couvrira les opérations de l'usine pilote, les essais en laboratoire et les programmes environnementaux, jetant ainsi les bases d'éventuels investissements futurs dans ce projet estimé à 150 millions de dollars”, selon Reuters (1). “Harena prévoit que la mine produira environ 4 000 tonnes d'oxydes de terres rares par an, dont 1 700 tonnes de terres rares magnétiques de haute valeur” (1). “Le président exécutif d'Harena, Ivan Murphy, a déclaré lundi à Reuters que la société était en train de solliciter un permis d'exploitation et espérait obtenir l'autorisation « dans les deux prochaines semaines »” (3). Le ministère des Mines de Madagascar n'aurait pas immédiatement répondu aux demandes de commentaires.

Les responsables malagasy du secteur ont-ils décidé de ne rien dire mais d'agir dans la discrétion ?

- Face aux risques graves de destruction de la biodiversité que l'usage de produits chimiques divers nécessaire à l'exploitation des terres rares provoquera inévitablement,
- et face à la perte inacceptable du patrimoine foncier, socio-économique et culturel que subiront les populations riveraines et celles qui vivent sur les zones d'extraction-même,

vont-ils délivrer le permis d'exploitation d'abord et s'exprimer ensuite ?

Des sources malagasy nous ont par ailleurs appris que la société HARENA allait se lancer maintenant dans une Etude d'Impact Environnemental (EIE). Sachant que le décret MECIE très mal révisé de 2025 - Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (4) a maintenu dans la législation malagasy la délivrance du permis environnemental (post-EIE) après la délivrance du permis d'exploitation, les responsables de l'Etat Fanavaozana vont-ils délivrer un permis d'exploitation avant l'EIE, alors qu'il est de notoriété publique que l'extraction de terres rares détruit complètement l'environnement? La présence d'éléments radioactifs dans les minerais de la zone mise en évidence par des chercheurs Malagasy (5) (6) augmentera considérablement les dégâts sur la santé humaine lors de l'exploitation.

Les Malagasy seront-ils obligés d'accepter ensuite l'exploitation quels que soient les résultats de l'EIE et les “mesures d'atténuation” que proposera la compagnie ?

L'autre sujet très inquiétant se situe, en effet, dans la formulation du travail envisagé à court terme par la compagnie minière qui nous a été communiqué. Nous avons lu “E.I.E.” et non E.I.E.S. c'est-à-dire Etude d'Impact Environnemental et Social. Les impacts de l'exploitation des terres rares d'Ampasindava sur les aspects sociaux et humains feront-ils partie de l'étude ?

Tout en maintenant notre **opposition ferme à l'exploitation des terres rares d'Ampasindava à cause des impacts négatifs considérables et inévitables** que nous avons toujours dénoncés, tels que la destruction de la biodiversité, des terres de cultures vivrières mais aussi de vanille, cacao, poivre, jusqu'à la pollution très probable de l'eau de mer vers Nosy Be,

nous réclamons fortement la prise de responsabilité des dirigeants actuels du Ministère des Mines et du sommet de l'Etat pour prendre la défense des communautés locales et donner des clarifications et explications à tous les Malagasy.

Ne nous laissons pas berner par les écrans de fumée et les grandes phrases élogieuses telles que « *Ampasindava fait partie de la nouvelle génération de projets extractifs à très faible impact. Il laissera une empreinte environnementale minimale pendant les opérations et un impact résiduel nul, tout en produisant des "minéraux verts"* » (1) ou « *Ampasindava renforcerait le rôle de Madagascar dans les chaînes d'approvisionnement mondiales en minéraux critiques* » (1),

Dans le cadre de leur transition énergétique et l'évolution de leur industrie de haute technologie, les pays riches ont décidé de renforcer dans les pays dits "pauvres et en développement" les exploitations minières provoquant une destruction de la biodiversité terrestre et marine et des pollutions graves, selon la logique dominante actuelle dans le monde. N'acceptons ni l'anéantissement de nos richesses actuelles en faune et flore rares mais précieuses ni l'appauvrissement voire la mort de nos compatriotes pour la poursuite du développement des grandes puissances dans leurs rivalités géostratégiques.

30 juillet 2026

Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY

patrimoine.malagasy@gmail.com, <https://terresmalgaches.info>, Facebook: TANYterresmalgaches,
X ex-Twitter@CollectifTany ; Instagram: collectif tany

Références

(1) <https://africa.businessinsider.com/local/markets/the-us-is-betting-on-madagascar-to-break-chinas-mineral-dominance/kfpI9gl>

(2) <https://harenaresources.com.au/ampasindava-rare-earths-project/>

(3) <https://www.boursorama.com/bourse/actualites/les-etats-unis-soutiennent-un-projet-d-exploitation-de-terres-rares-a-madagascar-afin-d-affaiblir-l-emprise-de-la-chine-sur-la-chaine-d-approvisionnement-d911ef567a4f77d04defb9e55975e3cb>

(4) DECRET N°2025 - 080 Fixant les règles et procédures de l'Evaluation Environnementale et Sociale, pour la Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement ou MECIE.

(5) https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/16/a-madagascar-les-paysans-se-dressent-contre-l-exploitation-des-terres-rares_6185548_3212.html?srltid=AfmBOorLsFXK37tM7T2T479LbrUO-dBxSg6dF8AACM-JcpTQNYaO

(6) Olivier Rafidimanantsoa, Martin Rasolonirina, Zafizara Donne, Patrice Hermann Ralaïarison, Sergio Tonissa, Naivo Rabesiranana et Radaorolala Joseph Lucien Zafimanjato, CARACTÉRISATION DE LA RADIOACTIVITÉ NATURELLE DU GISEMENT DES TERRES RARES, DE LA PRESQU'ÎLE D'AMPASINDAVA DU NORD-OUEST DE MADAGASCAR. *American Journal of innovative research applied sciences*. 2021; 13(4): 452-461.